



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
SESSION 2013**

CONSIGNES AUX RESPONSABLES DES CENTRES D'EXAMEN

Dans chaque centre d'examen, il est conseillé d'associer une personne ressource chargée de :

- Vérifier avant le début des épreuves, la conformité de la matière d'œuvre avec la liste des végétaux
- Mettre en place les fleurs et les supports éventuels
- Coordonner
- Accueillir
- Faire l'appel
- Transmettre et certifier les documents (dossier professionnel, grilles d'évaluation....)
- Aider le Conseiller de l'Enseignement Technologique

E1 FLEURISTERIE

Coefficient : 17

Le candidat doit se munir du matériel et des outils conseillés en annexe 1 ci-jointe.

Cette épreuve est constituée de trois sous-épreuves.

Le candidat gère librement les végétaux mis à sa disposition pour réaliser l'ensemble des travaux floraux. Les végétaux non-utilisés pour l'épreuve de fleuristerie, seront présentés **obligatoirement** avec les travaux réalisés.

Les 3 sous-épreuves sont précédées d'une séquence de 30 minutes au cours de laquelle le candidat sera invité à :

- Prendre connaissance de l'ensemble des sujets
- Identifier et vérifier la matière d'œuvre mise à sa disposition
- Sélectionner et répartir les végétaux pour chaque sous-épreuve.

Le candidat se présentant seulement à une ou deux sous-épreuves doit préalablement choisir ses végétaux parmi le lot mis à sa disposition.

Lors de l'évaluation, il est conseillé de considérer l'ensemble des productions florales U11, U12, U13 de chaque candidat.

U11 – Travaux courants

Durée 2 heures

Coefficient 5

Cette sous-épreuve comporte la réalisation de :

- Un bouquet lié.
- Une composition piquée, racinée, auto-calée, ou auto-bloquée.

U 12 – Arrangement complexe

Durée 1H30

Coefficient 5

Il s'agit d'une épreuve d'arrangement floral complexe à sujet et temps d'exécution imposés avec libre-choix et gestion des végétaux et accessoires.

U 13 – Conception et réalisation d'un travail floral

Durée 3 heures

Coefficient 7

Le candidat doit réaliser un travail en conformité avec le thème retenu (communiqué 4 semaines avant la date du début des épreuves).

Chaque candidat sera informé du thème retenu et de la liste des matériaux et accessoires nécessaires à la construction du support et à la réalisation du travail floral. Ces matériaux et accessoires seront apportés par le candidat le jour de la sous-épreuve « Conception et réalisation d'un travail floral U13 ».

Le jour de l'épreuve, il sera demandé au candidat :

- De réaliser une esquisse ou un croquis de son travail floral (support et fleurissement)
- De justifier succinctement ses choix
- De créer un support et son fleurissement de style libre selon le thème retenu, en fonction des informations qui lui seront communiquées (concernant notamment l'environnement) et des végétaux qu'il aura préalablement sélectionnés et qu'il utilisera à sa convenance.
- D'utiliser les végétaux de façon optimale. Les végétaux non-utilisés seront présentés avec le travail réalisé.
- De mettre en valeur son travail floral qui doit être portable par lui-même en une seule fois.
- De remettre son croquis avec le travail floral.

E2 TECHNOLOGIE ET BOTANIQUE

Coefficient 6

Première partie : Technologie

Coefficient 3

Durée 2 heures

Dans le cadre d'une étude de cas, plusieurs questions indépendantes ou liées portant essentiellement sur la technologie (S2) seront posées au candidat.

Deuxième partie : Botanique

Coefficient 3

Durée 1Heure30

Cette partie est constituée de :

- l'identification des végétaux : à partir d'une planche de photos, le candidat devra reconnaître 40 végétaux
- questions indépendantes sur le contenu du référentiel de botanique.

E3 COMMERCIALISATION / NEGOCIATION

Coefficient 6

U31 Organisation et négociation

Coefficient 4

Oral durée 45 minutes

Les consignes jointes en annexe 3 doivent être communiquées aux membres des commissions d'interrogation avant le début des épreuves.

A partir d'un dossier professionnel (construit d'après les consignes réglementaires figurant en pages 82 et 83 du référentiel) et d'un entretien, le candidat apportera la preuve des divers travaux qu'il est capable de réaliser et se montrera apte à mobiliser des connaissances variées.

U 32 Techniques commerciales

Coefficient 2

Durée 2 heures

En fonction des éléments de marché et de la politique commerciale qui lui auront été précisés, le candidat devra proposer une action commerciale adaptée et justifier ses propositions en mobilisant ses connaissances et en utilisant un vocabulaire adapté.

E1 EPREUVE DE FLEURISTERIE

MATERIEL ET OUTILS CONSEILLES FOURNIS PAR LE CANDIDAT

CAISSE A OUTILS	
Outils	Accessoires et matériel autorisés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Serpette ou couteau ▪ Sécateur ▪ Coupe tout ▪ Pince coupante ▪ Mini pince bec long ▪ Pistolet à colle+recharges ▪ Agrafeuse à papier+ agrafes ▪ Ciseaux ▪ Marteaux+clous ▪ Cutter+lame ▪ Agrafeuse murale+ agrafes ▪ Jeu de vrilles ▪ Rallonge électrique ▪ Pinceau ▪ Brosse ▪ Vaporisateur ▪ Un mètre ▪ Perceuse visseuse ▪ Embouts+mèches ▪ Scie à bois ▪ Scie à métaux + lames ▪ Matériel nécessaire à l'assemblage de vos supports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colle florale ▪ Floratape (vert, marron) ▪ Ruban adhésif double face ▪ Ruban adhésif (type « scotch ») ▪ Fils laiton de différentes couleurs ▪ Fils bouillon de différentes couleurs ▪ Fils aluminium de différentes couleurs et de différentes tailles ▪ Raphia naturel ▪ Lustrant à feuille ▪ Permacel ou « Sotiba » ▪ Pique fruits (mini tuteurs) de différentes tailles ▪ Seringue Hypodermique, pissette ▪ Raphia armé bobine « Oasis » ▪ Pipettes en plastique ou/et en verre ▪ Bobine de fil coton ▪ Fil de fer de différentes tailles ▪ Fil d'ange ▪ Oasis-fix, pinholder, candleholder ▪ Assortiment de perles ▪ 1 boîte d'épingle à tête ▪ Epingles perlées de différentes tailles et couleurs ▪ Matériel de dessin : crayons de couleurs, crayons de papier, gomme, etc.... ▪ Elastique de bureau de couleurs ▪ Rislant (attaches électriques) ▪ Colorants ▪ Chiffons ▪ Eponges avec grattoir ▪ Sacs poubelles ▪ Nécessaire de 1^{er} secours

Tous les outils et matériels peuvent être utilisés dans toutes les épreuves de l'examen sauf avis contraire figurant sur le sujet

ANNEXE 2

CONSIGNES AUX CANDIDATS RELATIVES À L'ÉPREUVE DE FLEURISTERIE

U 13 : CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN TRAVAIL FLORAL

Matériel, accessoires et matériaux divers:

1. Support :

- a. Les matériaux nécessaires à la **construction du support** sont à apporter par le candidat le jour de l'épreuve.
- b. Les matériaux sont **imposés** par le sujet.

AVANT LE JOUR DE L'ÉPREUVE	
Le candidat peut :	Le candidat ne peut pas :
<ul style="list-style-type: none">- Découper et préparer les matériaux imposés par le sujet:<ul style="list-style-type: none">- Peindre et vernir les pièces du support à l'avance- Habiller les pièces du support (papier, tissu, feuillage ...)- Poncer, pré-percer, tresser...	<ul style="list-style-type: none">- Assembler, fixer les différentes pièces du support- Mettre en place les moyens d'hydratation- Utiliser d'autres matériaux que ceux demandés dans la liste sauf la glane.

2. Travail floral :

- a. Tous matériels, matériaux et accessoires nécessaires au **travail floral**, ainsi qu'à l'hydratation des végétaux, devront être apportés par le candidat le jour de l'examen.
 - b. Aucun élément d'hydratation ne devra être fixé sur le support avant le début de l'épreuve.
 - c. Les accessoires sont également au libre choix du candidat.
- ***L'ensemble, le travail floral et le support assemblé, n'excédera pas 2.50m toutes dimensions confondues (longueur+ profondeur+ hauteur).***
 - ***La réalisation florale doit être portable par le candidat lui-même en une seule fois.***

Le non-respect de ces consignes entraînera des pénalités à hauteur totale maximale de 30 points.

3. Fleurs et feuillages :

- Les fleurs et feuillages seront fournis par le centre d'examen pour toutes les épreuves y compris le sujet libre.

Glane :

- Le candidat peut utiliser des végétaux d'extérieur, provenant de sa propre glane sauvage. Ces végétaux ne doivent être ni cultivés, ni achetés.
- La glane ne dépassera pas un quart des végétaux du travail floral.

U.31 ORGANISATION ET NÉGOCIATION**CONSIGNES D'ÉVALUATION**

Le scénario de cette épreuve sera envisagé comme une négociation s'appuyant sur la proposition commerciale du candidat. Le jury se considérera comme le client potentiel du fleuriste qu'il a consulté pour un ensemble de travaux. Le candidat vient chez le client pour lui soumettre sa proposition.

La négociation aura lieu autour d'une table.

Dans un premier temps (15 minutes maximum), le candidat :

- reformulera la demande du client,
- décrira les travaux envisagés (en utilisant tous les documents qu'il souhaitera présenter),
- justifiera ses propositions,
- présentera le devis.

Ensuite (30 minutes maximum), la commission d'évaluation :

- demandera des explications complémentaires (au plan technique, financier ou organisationnel),
- émettra au moins une objection,
- demandera éventuellement une révision de la proposition commerciale sur le plan
 - technique
 - financier
 - organisationnel.

En fonction de la négociation, le candidat devra conclure (par exemple en proposant une modification de la proposition commerciale, en faisant signer le devis pour acceptation, en annonçant l'envoi d'un devis révisé, en prenant un rendez-vous...).

NB :

- Un dossier incomplet entraîne pénalisation :
 - - 5 points sur 20 par partie manquante
 - - 2 points par fiche technique manquante.
- Pas de temps de préparation.
- L'absence de dossier ou sa remise hors délai entraîne la note 0 à la sous-épreuve U 31.

Épreuve E3 : COMMERCIALISATION ET NÉGOCIATION

Sous-épreuve U.31 Organisation et Négociation

Consignes à transmettre aux candidats

Le dossier professionnel

Le dossier professionnel est un élément obligatoire. L'absence de dossier ou sa remise hors délai entraîne la note 0 à la sous épreuve U 31.

Organisation et contenu

Le dossier professionnel comprend 4 parties :

- 1) Présentation succincte de l'entreprise prestataire
- 2) Identification précise de la commande client
- 3) Descriptif des réalisations proposées et devis
- 4) Fiches de travail (10 au minimum) dont 5 au moins correspondent aux réalisations de la proposition commerciale.

Partie 1 : Présentation succincte de l'entreprise (environ 5 pages maximum + annexes éventuelles)

- Identification
- Implantation géographique et concurrence
- Moyens matériels et humains
- Gamme de produits et de prix
- Spécialités
- Services et actions de communication

Partie 2 : Identification de la commande client (environ 5 pages maximum + annexes)

- Identification précise du client
- Identification de la demande
 - Objectif et attentes précises du client
 - Lieu, circonstances, cadre, contexte
 - Enveloppe budgétaire

Partie 3 : Descriptif des réalisations proposées et devis (environ 10 pages maximum)

- Descriptif des réalisations : lignes, formes, style, couleurs, tailles, texture, choix des végétaux...
- Croquis, schémas, photos...
- Devis détaillé (nature des travaux, nature des fournitures, prix, garanties, modalités de règlement)

Partie 4 : Fiches de travail (fiches techniques)

- 10 fiches minimum dont 5 portent sur les réalisations de la proposition commerciale
- Contenu de chaque fiche :
 - Thème, style, nature
 - Végétaux et accessoires nécessaires
 - Consignes de réalisation
 - Temps de réalisation
 - Argumentaire
 - Photos et/ou croquis.
- Forme de chaque fiche : A4 recto/verso
- Qualités de chaque fiche : descriptive, analytique
- Annexe : chaque fiche sera accompagnée d'une annexe indépendante détaillant la composante des coûts (main d'œuvre, déplacement, matière d'œuvre...) aboutissant à la détermination du PV TTC.

NB : Ces fiches doivent refléter la diversité des travaux en fleuristerie.

La commission d'évaluation s'attachera à évaluer la pertinence des contenus et le caractère professionnel de l'ensemble. Le nombre de pages mentionné pour chaque partie a un caractère indicatif.

Présentation du dossier professionnel.

Le dossier est présenté avec l'outil informatique.

La présentation est laissée au libre choix du candidat : dossier unique ou plusieurs sous-dossiers.

Le dossier est déposé en 2 exemplaires (1 original et une copie) au Centre d'examen, contre reçu, trois semaines avant le début des épreuves de la session d'examen.

A l'issue de l'épreuve, l'original du dossier est restitué au candidat.

Evaluation du dossier

Le dossier est évalué dans le cadre de la sous-épreuve U31 – Organisation et négociation – Coefficient 1.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- | | |
|--|-----------|
| • Présentation informatisée du dossier : | 3 points |
| • Esthétique d'ensemble du dossier : | 3 points |
| • Pertinence des contenus : | 10 points |
| • Qualité rédactionnelle :
(orthographe, vocabulaire, style, syntaxe, clarté de l'expression) | 4 points |

Pénalités éventuelles

Tout dossier incomplet entraîne pénalisation :

- - 5 points sur 20 par partie manquante
- - 2 points par fiche technique manquante.

ACADEMIE :

SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

EPREUVE E1 – FLEURISTERIE

U11 – TRAVAUX COURANTS – Coeff. : 5 - 2 heures

N° CANDIDAT :	Barème et Notation	
CENTRE :		
BOUQUET LIÉ - 40 points		/40
<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sujet • Utilisation optimale et adaptée des végétaux, des matériaux et accessoires • Esthétique • Technique de la réalisation 	/5	/5
	/10	/20
COMPOSITION piquée, racinée ou auto-bloquée – 60 points		/60
<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sujet • Utilisation optimale et adaptée des végétaux, des matériaux et accessoires • Maîtrise des techniques utilisées • Esthétique 	/10	/5
	/30	/15
Observations :	TOTAL	/100
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	NOTE (*)	/20

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

EPREUVE E1 – FLEURISTERIE (épreuve ponctuelle)

U1.2. – ARRANGEMENT COMPLEXE – Coeff. : 5 - 1 heure 30

N° CANDIDAT :	Barème et Notation
CENTRE :	
Critères d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du choix des végétaux optimale et adaptée des végétaux /5 • Respect du sujet et de ses contraintes /30 • Mises en œuvre de différentes techniques de travail /30 • Créativité, originalité et esthétique du travail floral /20 • Exploitation de sujet /5 • Mise en valeur des végétaux /10 	
TOTAL	/100
Observations :	NOTE (*) /20
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

ÉPREUVE E1 – FLEURISTERIE

U 1.3. CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN TRAVAIL FLORAL

Coeff. 7

Durée : 3 heures

N° CANDIDAT :	Barème et notation
CENTRE :	
Critères d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une esquisse ou d'un croquis du support et de son fleurissement /05 • Justification par écrit des choix opérés (végétaux, style, technique, couleurs, textures...) /05 • Construction d'un support et adéquation du travail floral/ support /30 • Mise en œuvre de différentes techniques de travail et leur maîtrise /40 • Créativité- Imagination et expression artistique /40 • Gestion de la matière d'œuvre /20 	
TOTAL	/140
Observations : <u>Le non-respect des « consignes au candidat » entraînera des pénalités à hauteur totale maximale de 30 points.</u>	NOTE (*) /20
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

ÉPREUVE E1 - FLEURISTERIE

U 1.1. – Travaux courants - Coeff. : 5

C.C.F.

CANDIDAT : _____ ÉTABLISSEMENT : _____ (cachet)	N° : _____ Situation S1 : 20 points Situation S2 : 80 points Barème et notation
Situation S1 : Évaluation des acquis en entreprise	/ 20
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et préparer les végétaux • Organiser son poste de travail • Exécuter des travaux courants (bouquets liés et compositions piquées, racinées ou auto-bloquées) <ul style="list-style-type: none"> ▫ dextérité, rapidité ▫ bonne gestion des végétaux, matériels et accessoires ▫ maîtrise des techniques de réalisation. 	 / 5 / 5 / 10
Noms et signatures des co-évaluateurs : - Maître d'apprentissage ou tuteur : - Formateur en fleuristerie :	
Observations : 	

Situation S 2 : Évaluation en établissement de formation.		/ 80
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un bouquet lié – 30 points <ul style="list-style-type: none"> · Utilisation optimale et adaptée des végétaux, matériaux et accessoires / 5 · Qualité technique de réalisation du bouquet dans le respect du style imposé et du temps imparti. / 25 		
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une composition piquée, racinée ou auto-bloquée – 50 points <ul style="list-style-type: none"> · Pertinence du choix des végétaux, matériaux et accessoires / 5 · Utilisation optimale et adaptée des végétaux, des matériaux et accessoires / 5 · Maîtrise des techniques de réalisation choisies dans le respect du style défini, du contexte donné et du temps imparti. / 40 		
Observations :	Noms et signatures des co-évaluateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Professionnel (CET) : - Formateur en fleuristerie : 	
TOTAL (S1) + (S2)		/ 100
I. Note proposée au jury		/ 20

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

ÉPREUVE E1 - FLEURISTERIE

U 1.2. – Arrangement complexe - Coeff. : 5

C.C.F.

CANDIDAT : _____ ÉTABLISSEMENT : (cachet)	N° : _____ Situation S1 : 20 points Situation S2 : 80 points Barème et notation
Situation S1 : Évaluation des acquis en entreprise	/ 20
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux floraux élaborés <ul style="list-style-type: none"> ▫ Exécution d'un travail floral complexe ▫ Respect du style, du thème ▫ Respect des contraintes définies ▫ Respect de l'identité des végétaux ▫ Respect des règles d'harmonie et d'équilibre ▫ Originalité ▫ Intégration du travail floral dans un contexte donné 	/ 20
Noms et signatures des co-évaluateurs : - Maître d'apprentissage ou tuteur : - Formateur en fleuristerie :	
Observations : 	

Situation S 2 : Évaluation en établissement de formation.		/ 80
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un arrangement complexe <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du choix des végétaux et accessoires / 5 • Utilisation optimale et adaptée des végétaux / 5 • Respect du sujet et de ses contraintes et/ou des techniques spécifiques mises en oeuvre /20 • Créativité, originalité et esthétique du travail floral /20 • Intégration du travail floral dans un contexte donné (environnement événementiel, culturel, régional, saisonnier) /20 • Mise en valeur des végétaux / 10 		
Observations :	Noms et signatures des co-évaluateurs :	
	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnel (CET) : - Formateur en fleuristerie : 	
TOTAL (S1) + (S2)		/ 100
II. Note proposée au jury		/ 20

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

ÉPREUVE E1 - FLEURISTERIE

U 1.3. – Conception et réalisation d'un travail floral - Coeff. : 7

C.C.F.

CANDIDAT : _____ ÉTABLISSEMENT : (cachet)	N° : Situation S1 : 20 points Situation S2 : 120 points Barème et notation
Situation S1 : Évaluation des acquis en entreprise	/ 20
<ul style="list-style-type: none"> • Réceptionner des végétaux et accessoires • Construire un support adapté à un fleurissement dans le respect d'un thème • Concevoir et réaliser un travail floral élaboré <ul style="list-style-type: none"> ▫ Maîtrise des techniques utilisées ▫ Imagination et expression artistique ▫ Utilisation d'informations culturelles et traduction florale ▫ Organisation optimale du travail 	
Noms et signatures des co-évaluateurs : - Maître d'apprentissage ou tuteur : - Formateur en fleuristerie :	
Observations : 	

Situation S 2 : Évaluation en établissement de formation.		/ 120
<ul style="list-style-type: none"> • Conception et réalisation d'un travail floral • Réalisation d'une esquisse ou d'un croquis de la réalisation (support et fleurissement) / 10 • Justification des choix opérés (végétaux, style, techniques, couleurs, textures ...) / 10 • Construction du support adapté au fleurissement, dans le respect du thème retenu / 20 • Maîtrise des techniques utilisées / 20 • Imagination et expression artistique / 20 • Aptitude à utiliser ses connaissances culturelles et à les exprimer en art floral / 20 • Organisation optimale du travail (gestion du temps et de la matière d'œuvre) / 20 		
Observations :	Noms et signatures des co-évaluateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Professionnel (CET) : - Formateur en fleuristerie : 	
TOTAL (S1) + (S2)		/ 140
III. Note proposée au jury		/ 20

ACADÉMIE :

SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
ÉPREUVE E3 - COMMERCIALISATION – NÉGOCIATION
 (épreuve ponctuelle orale)

U 3.1. – Organisation et Négociation - Coeff. : 4 - 45 minutes

CANDIDAT :	N° :	Evaluation du dossier :
CENTRE :		Coeff. 1
JURY N°		Entretien/Négociation
		Coeff. 3
<i>Rappel : L'absence de dossier ou sa remise hors délai entraîne la note 0 à la sous-épreuve U 31</i>		
A. Évaluation du dossier		/ 20
• Présentation informatisée du dossier		/ 3
• Esthétique d'ensemble du dossier		/ 3
• Pertinence des contenus		/ 10
• Qualité rédactionnelle (orthographe, vocabulaire, style, syntaxe, clarté de l'expression)		/ 4
• Pénalisation éventuelle		-
B. Entretien		/ 60
• Présentation de la proposition commerciale <i>(15 minutes maximum – ne pas interrompre le candidat)</i>		
• Qualité de la communication verbale et non verbale		/ 5
• Utilisation du vocabulaire professionnel		/ 5
• Mise en valeur de la proposition commerciale		/ 5
• Qualité de présentation du devis		/ 5
• Négociation (30 minutes maximum)		
• Aptitude au dialogue		/ 5
• Aptitude à conduire un questionnement		/ 5
• Aptitude à répondre aux objections et pertinence des arguments avancés		/ 10
• Aptitude à conclure		/ 5
• Aptitude à expliciter l'organisation de son travail		/ 5
• Aptitude à analyser des problèmes techniques et/ou organisationnels		/ 10
Observations :	TOTAL A + B	/ 80
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	NOTE : / 20	

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

ÉPREUVE E3 - COMMERCIALISATION – NÉGOCIATION

U 3.1. – Organisation et Négociation - Coeff. : 4

C.C.F.

CANDIDAT : ÉTABLISSEMENT : (cachet)	N° :	Situation n° 1 : Coeff. 1 Situation n° 2 : Coeff. 3
Rappel : <i>L'absence de dossier ou sa remise hors délai entraîne la note 0 à la sous-épreuve U 31</i>		
A. Situation n° 1 : Évaluation du dossier professionnel		
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation informatisée du dossier • Esthétique d'ensemble du dossier • Pertinence des contenus • Qualité rédactionnelle (orthographe, vocabulaire, style, syntaxe, clarté de l'expression) 	/ 3 / 3 / 10 / 4	
<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; margin-left: 100px;"></div>	TOTAL : / 20	
<u>Pénalisations éventuelles :</u>		
- 5 points par partie de dossier manquante	-	
- 2 points par fiche technique manquante	-	
TOTAL (A)	/ 20	

B. Situation n° 2 : Présentation de la proposition commerciale et négociation		
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la proposition commerciale (15 minutes environ) <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la communication verbale et non verbale / 5 • Utilisation du vocabulaire professionnel / 5 • Mise en valeur de la proposition commerciale / 5 • Qualité de présentation du devis / 5 		
<ul style="list-style-type: none"> • Négociation (30 minutes environ) <ul style="list-style-type: none"> • Aptitude au dialogue / 5 • Aptitude à conduire un questionnement / 5 • Aptitude à répondre aux objectifs et pertinence des arguments avancés / 10 • Aptitude à conclure / 5 • Aptitude à expliciter l'organisation de son travail / 5 • Aptitude à analyser des problèmes techniques et/ou organisationnels / 10 		
TOTAL (B)		/ 60
TOTAL (A) + (B)		/ 80
Appréciation :	Note arrondie au ½ point supérieur	/ 20
<p>Commission d'évaluation (nom, prénom, signature)</p> <p>- Maître d'apprentissage ou tuteur :</p> <p>- Professeur de vente chargé de la formation :</p>		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.